

Le règne des Carolingiens : l'empire d'Occident retrouvé et perdu



Les successeurs des Mérovingiens

Les Carolingiens, dynastie fondée par la famille des Pippinides, règnent sur l'Europe occidentale des années 750 jusqu'à la fin du x^e siècle.

Prenant appui sur l'Église de Rome, leur pouvoir est marqué par la réalisation de la quasi-unité de l'Occident chrétien sous Charlemagne, sacré empereur d'Occident en 800, et par de grandes réformes entreprises par Pépin le Bref, poursuivies et amplifiées par Charlemagne, dans les domaines religieux, administratif, législatif et éducatif. Cette véritable restauration de l'État s'appuie sur des lettrés et savants chrétiens, conseillers de l'empereur. Nommés à des postes clés, ils seront les artisans de ce qu'on a appelé la « Renaissance carolingienne », voulue par Charlemagne, qui s'épanouit sous son règne et ceux de son fils Louis le Pieux et de ses petits-fils.

Les successeurs de Charlemagne auront du mal à conserver l'empire dans ses limites, son unité et son intégrité. En transmettant de son vivant son titre d'empereur à son fils aîné et en le faisant son héritier principal, Louis le Pieux tente de rompre avec la tradition franque de l'héritage (répartition égale du royaume entre les fils), génératrice de déchirements fratricides. Mais il échouera. Le traité de Verdun (843) partage l'empire entre les petits-fils de Charlemagne et met fin au grand rêve d'unité. Une brève reconstitution théorique de l'empire apparaîtra sous Charles III le Gros, qui sera empereur d'Occident quelques années (881-887).

Couronnement de Charles le Chauve
Sacramentaire de Charles le Chauve
BNF, Manuscrits, latin 1141, f. 2 v^o
École du Palais de Charles le Chauve,
v. 870

Charles le Chauve, entre deux dignitaires ecclésiastiques, est couronné roi de Lotharingie (à Metz, le 9 septembre 869) par la main de Dieu, qui impose ainsi sa souveraineté sur les hommes.



À la mort de Charlemagne, le monde occidental est, d'apparence évidente, tout entier chrétien. C'était la mission, c'est le mérite de l'empereur défunt d'avoir, en repoussant toujours plus loin les limites de l'empire, dilaté la chrétienté.

Laurent Theis, *L'Héritage des Charles*

L'Empire chrétien d'Occident, de sa naissance à sa dislocation

Les maires du palais

Les deux ancêtres des Carolingiens, Pépin de Landen et saint Arnoul, évêque de Metz, appartiennent à l'aristocratie d'Austrasie. Ils rallièrent au roi de Neustrie Clotaire II l'aristocratie de la Gaule du Nord-Est (613). Pépin occupa une fonction apparue au VI^e siècle et qui prit de l'importance en même temps que s'affaiblissait l'autorité des rois mérovingiens : celle de maire du palais, réel détenteur du pouvoir, au cœur des relations avec l'aristocratie. Mais le véritable chef de lignage carolingien est Pépin II, dit Pépin de Herstal, petit-fils de Pépin de Landen et de saint Arnoul (qui avaient marié leurs enfants) ; maire du palais d'Austrasie en 679, il vainc les Neustriens en 687, et se fait nommer maire du palais pour tout le royaume franc par Thierry III, qui n'a plus de royal que le titre. Pépin II gouverne en s'appuyant sur la religion et s'allie avec la papauté. Mais l'unité franque se désagrège après sa mort en 714.

Charles Martel (v. 688-741)

Il faudra sept ans au bâtard de Pépin II, Charles Martel, dernier de ses fils vivants, pour réunir l'Austrasie et la Neustrie et s'imposer comme maire du palais (721-741). Il lutte contre l'invasion arabe (Poitiers, 732) et reconquiert

des territoires du Sud-Ouest, sauf Narbonne qui reste aux mains des Arabes. Il apparaît ainsi comme le protecteur de la civilisation chrétienne. En 734, le pape Grégoire III, se sentant menacé par les Lombards – ils ont occupé Ravenne (gouvernée par Byzance) et sont aux portes de Rome –, appelle à son secours Charles Martel, auquel il a donné le titre de vice-roi. Mais Charles est peu désireux d'intervenir en Italie. À la mort du roi Thierry IV (737), son successeur Childéric III est expédié dans un monastère. Avant de mourir, Charles dispose du royaume en faveur de ses fils légitimes : Carloman administre l'Austrasie, l'Alémanie et la Thuringe et Pépin, dit le Bref, dirige la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. Griffon, fils illégitime, tentera d'obtenir sa part, mais sera neutralisé. Face à l'agitation des grands d'Austrasie, les deux frères devront rappeler Childéric III sur le trône (743).

Pépin III le Bref (v. 715-768)

Dès leur arrivée au pouvoir, les deux frères entreprennent une vaste réforme religieuse que Pépin poursuivra seul : en 747, Carloman se retire dans un monastère. Désireux alors de se faire nommer roi, Pépin envoie deux ambassadeurs requérir l'avis du pape Zacharie. Celui-ci donne la réponse devenue célèbre :

« Mieux vaut appeler roi celui qui détient la puissance que celui qui dispose du titre, mais pas du pouvoir. » Assuré du soutien du pape, Pépin dépose le dernier Mérovingien Childéric III, se fait élire roi des Francs par les grands (751) et sacrer par les évêques de Neustrie et d'Austrasie, nouant ainsi des liens étroits avec Rome. En 754, le successeur de Zacharie, Étienne II, se déplace lui-même jusqu'à Saint-Denis – fait sans précédent – pour demander l'aide militaire de Pépin III contre les Lombards. Pépin reprend Ravenne et plusieurs villes, agrandissant l'État pontifical, ce qui lui vaudra le sacre du pape (à Saint-Denis) et, honneur suprême, le titre de « patrice des Romains » (protecteur). À la mort de Pépin III (768), le royaume est partagé entre ses deux fils, Charles et Carloman, mais Carloman meurt en 771 et Charles recueille l'héritage de son frère, au détriment de ses deux neveux, qui sont aussi les petits-fils de Didier, roi des Lombards... source de futurs conflits.

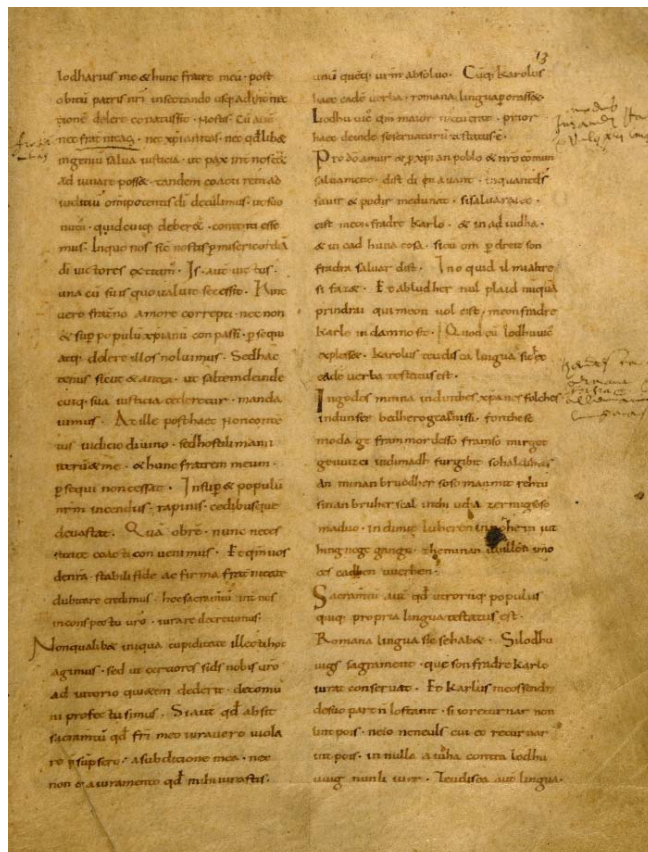
Charlemagne (v. 747-814)

Le long règne de Charlemagne (768-814) est marqué par une politique intérieure réformatrice, qu'il conduit en s'appuyant sur des conseillers érudits (tel Alcuin, le principal),



Portrait de Lothaire I^{er}
Évangiles de Lothaire
BNF, Manuscrits, latin 266, f. 1^v
Saint-Martin de Tours, 849-851

Le petit-fils de Charlemagne, Lothaire I^{er}, commanditaire du manuscrit, ouvre la série de superbes illustrations de ces Évangiles, production de la collégiale de Saint-Martin de Tours. La représentation de l'empereur est copiée sur celle des empereurs antiques. Vêtu d'une toge, il trône majestueusement dans un décor théâtral, entouré de deux gardes armés qui symbolisent la protection divine. L'empereur figure le pouvoir temporel, tandis qu'à la page suivante, un Christ en majesté siégeant sur un globe incarne le pouvoir spirituel.



Histoire des fils de Louis le Pieux
Nithard
BNF, Manuscrits, latin 9768, f. 13, détail
Saint-Riquier ou Soissons (?), fin du IX^e s.

Nithard est le fils de Berthe (fille de Charlemagne) et d'Angilbert (abbé laïc de Saint-Riquier). Témoin des querelles d'héritage entre ses cousins Charles le Chauve, Lothaire et Louis le Germanique après la mort de Louis le Pieux, il prend le parti de Charles, dont il devient le conseiller, et participe à la bataille de Fontenoy-en-Puisaye (841) contre Lothaire. Il se retire peu après à l'abbaye de Saint-Riquier, où il succède à son père en 845. C'est à la demande de Charles le Chauve qu'il fait le récit des luttes de pouvoir des fils de Louis I^{er} le Pieux, nous transmettant, entre autres choses, le serment de Strasbourg, de 842.

hommes de confiance placés à des postes clés, et les luttes incessantes, avec le soutien de Rome, pour étendre sa domination en même temps que la christianisation de l'Europe. En 774, le roi des Francs entre dans Rome comme un simple pèlerin. Il s'engage auprès du pape Hadrien I^{er}, de nouveau menacé par les Lombards, à l'aider à asseoir son autorité sur la plus grande partie de l'Italie. Il combat victorieusement les Lombards, reçoit la capitulation de Didier et se proclame roi de Lombardie. Il reçoit, comme son père, le titre de « patrice des Romains ». En 781, il fait sacrer ses fils par Hadrien I^{er} : Pépin, roi d'Italie, et Louis, roi d'Aquitaine.

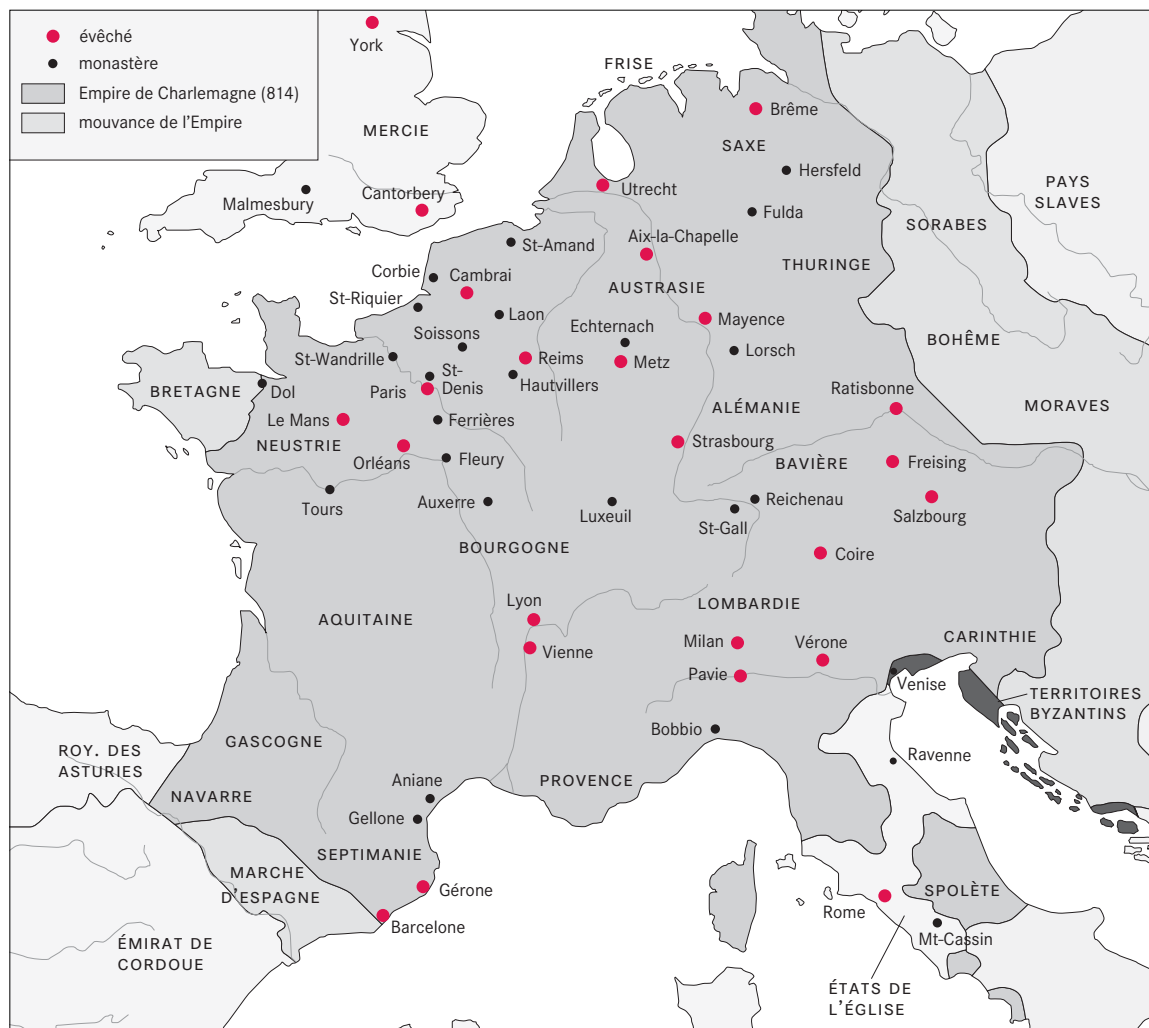
La christianisation de la Saxe prendra plus de trente ans d'une succession de rebellions et de pacifications; le capitulaire *Partibus saxonis* (785), ordonnant aux Saxons de se convertir au christianisme sous peine de mort, entraînera des massacres de part et d'autre. La Bavière est intégrée au royaume en 788. La conquête du nord de l'Espagne (Catalogne) constitue la marche d'Espagne, qui protège les Aquitains des Maures. Enfin, la soumission des Avars repousse les frontières de l'Est jusqu'aux territoires des peuples slaves, dont certains s'allient aux Francs. À l'ouest, la Bretagne pacifiée forme une nouvelle marche. En 790, Charlemagne s'installe à Aix-la-Chapelle avec son entourage. Jusque-là, les rois n'avaient pas de résidence fixe; Charles fera du palais

le cœur administratif et culturel de l'empire, organisant la cour sur le modèle de celle de l'empire d'Orient. Son règne reçoit sa consécration le jour de Noël 800 dans la basilique Saint-Pierre de Rome : Charlemagne est couronné « empereur des Romains » par le pape Léon III, après avoir instruit un attentat perpétré contre ce pape accusé d'immoralité et l'avoir ramené sur le Saint-Siège. L'empereur des Francs est regardé comme un nouveau David : il a restauré l'empire d'Occident. En 806, Charlemagne partage son empire, selon la tradition franque, entre ses trois fils, Pépin d'Italie, Charles et Louis, mais Pépin meurt en 810 et Charles en 811. Charlemagne nomme Bernard, fils de Pépin, roi d'Italie, et, en 813, quelques mois avant sa mort, il désigne Louis comme son successeur devant l'assemblée réunie à Aix-la-Chapelle.

Louis I^{er} le Pieux (778-840) et ses fils

Dès son arrivée sur le trône, Louis I^{er} remplace les proches de son père par ses propres conseillers, comme Benoît d'Aniane, un moine qu'il place à la tête de tous les monastères de l'empire, le chargeant de les réorganiser et réformer selon la règle de saint Benoît. En 816, il se fait sacrer à Reims par le pape Étienne IV et s'engage à garantir l'indépendance de l'institution pontificale (ce que n'avait pas voulu Charlemagne). Pensant sauvegarder l'unité de l'Empire et le protéger des invasions (les

Normands menacent les côtes ouest et nord), Louis I^{er} organise sa succession dès 817 : rompant avec la tradition franque, l'*Ordinatio Imperii* désigne son fils aîné Lothaire comme unique héritier, le proclame empereur et l'associe au pouvoir; Pépin est nommé roi d'Aquitaine, Louis reçoit la Bavière, et tous deux sont placés sous l'autorité de Lothaire. En cas de décès d'un des rois, un seul héritier devra être désigné; si l'empereur meurt, les grands devront choisir son successeur entre ses deux autres frères. Mais, en 823, un autre fils, Charles, naît du remariage de Louis I^{er} avec Judith. Pressé par sa femme, Louis finit par changer l'*Ordinatio* (829), attribuant à Charles une partie importante des territoires de Lothaire, qui est expédié en Italie où il s'était fait couronner empereur par le pape Pascal I^{er} à la naissance de son demi-frère. Les trois frères s'unissent alors contre leur père et le déposent en 833. Louis I^{er} est enfermé avec Judith et Charles, mais il est rappelé sur le trône quelques mois plus tard. Pépin d'Aquitaine meurt en 838 et Louis le Pieux donne son royaume à Charles le Chauve, au détriment du fils de Pépin qui se révoltera contre Charles. Un nouveau partage intervient en 839 (assemblée de Worms). À la mort de Louis I^{er} le Pieux (840), ses fils vont s'affronter de plus belle. Lothaire I^{er} revendique l'application de l'*Ordinatio* de 817, tandis que ses frères veulent conserver leur part. Après la violente bataille de Fontenoy-en-Puisaye (841),



L'empire de Charlemagne en 814 et les principaux foyers culturels

où Lothaire est battu, Louis et Charles se retrouvent avec leurs armées à Strasbourg et échangent solennellement, le 14 février 842, un double serment resté célèbre : Louis le Germanique prononce la promesse de paix en langue romane pour les soldats francs et Charles le Chauve en langue tudesque pour les Germains. Finalement, à l'instigation des grands, l'empire sera partagé en trois royaumes à peu près égaux par le traité de Verdun (843) : à l'ouest, la *Francia occidentalis* de Charles le Chauve, à l'est, la *Francia orientalis* de Louis le Germanique, et, entre les deux, la *Media Francia* de Lothaire I^{er}, qui garde le titre d'empereur, mais n'a aucun pouvoir sur les autres rois. La fin de l'empire d'Occident est signée. Charles est sacré roi en 848 à Orléans. Lothaire transmet son titre à son fils aîné Louis II et le fait couronner empereur d'Italie en 850 ; avant sa mort (855), il répartit le reste de son empire entre ses deux autres fils, Lothaire II (Lotharingie) et Charles (Provence).

Charles II le Chauve (823-877)

Le territoire imparté à Charles le Chauve par le traité de Verdun recouvre l'ancienne Gaule (Neustrie, Aquitaine) et la marche d'Espagne. Son règne est marqué dès le début par des luttes incessantes : contre les Normands (dès 841), contre les Bretons qui débordent de leurs frontières (à partir de 845), contre une aristocratie dont la montée en puissance sape l'autorité royale. En 858, Charles doit affronter une révolte des grands de Neustrie menée par le puissant Robert le Fort, comte de Tours et d'Angers, fondateur de la lignée des Robertiens et arrière-grand-père d'Hugues Capet. Louis le Germanique pénètre dans le royaume de son frère, appelé par les rebelles, et convoque les évêques à Reims pour asseoir sa légitimité. Mais les évêques francs, sous la conduite d'Hincmar, désavouent Louis et proclament reconnaître comme unique roi Charles II. Grâce à l'appui de l'épiscopat et les conseils d'Hincmar, Charles viendra à bout de toutes les rebellions – souvent en payant le prix fort. À la mort de Lothaire II (869), Charles le Chauve, soutenu par les évêques, se fait couronner roi de Lotharingie, à Metz. En 870 (traité de Meerssen), il doit rétrocéder Aix-la-Chapelle et Metz à Louis le Germanique ; il ne reste alors rien de la Lotharingie, et deux ensembles apparaissent bien distincts : la Francie et la Germanie. Pour certains historiens, la France naît du partage de Meerssen, et Charles II en est le premier roi. À la mort de Louis II (fils de Lothaire I^{er}), le pape Jean VIII fait proclamer Charles II le Chauve empereur d'Occident, et le sacre à Rome le jour de Noël (875). Charles va tenter de reconstituer l'empire : il envahit la Lorraine à la mort de Louis le Germanique, mais il est repoussé par le fils de Louis.

En 877, le pape l'appelle pour défendre Rome contre la menace musulmane. Avant de partir, il réunit une assemblée à Quierzy et promulgue un capitulaire, véritable testament, dont les articles réglant l'hérédité des honneurs seront considérés comme fondateurs de la féodalité. Pendant son absence, la Francie se soulève. Il meurt sur le chemin du retour. Son fils Louis II le Bègue meurt à son tour en 879.

Après une période confuse de luttes de rivalité entre les petits-fils de Charles le Chauve et les fils de Louis le Germanique, Charles le Gros, dernier des fils de Louis le Germanique, est sacré empereur en 881 et roi de Francie occidentale en 884, après la mort de Carloman (petit-fils de Charles le Chauve). L'empire semble s'être reconstitué, regroupant à nouveau les royaumes francs, mais ce n'est qu'apparence, l'autorité de Charles III le Gros est sapée par l'anarchie des grands et l'invasion des Normands, à laquelle il ne peut faire face. Il est destitué en 887. À sa mort en 888, l'empire est définitivement morcelé entre les royaumes de France, Lotharingie, Bourgogne, Italie, Alémanie. C'est la fin réelle des Carolingiens, bien qu'il faille attendre près d'un siècle (987) pour voir Hugues Capet leur substituer sur le trône de France la dynastie des Capétiens.



Portrait de Charles II le Chauve
Psautier de Charles le Chauve
BNF, Manuscrits, latin 1152, f. 3 v^o
École du palais de Charles le Chauve, avant 869
Le roi (il ne sera sacré empereur qu'en 875) est représenté ici avec les attributs de sa fonction : un sceptre et un globe, au centre d'un espace bordé de draperies évoquant un sanctuaire. Au-dessus de sa tête, la main de Dieu le bénit et le désigne comme son représentant sur terre.



Les territoires des trois fils de Louis I^{er} le Pieux d'après le traité de Verdun (843)

Le développement de l'instruction

Que des écoles soient fondées où les enfants puissent lire.

Admonitio generalis, 23 mars 789, chapitre 72

De nouvelles lois et un nouveau programme pour l'école

Jusqu'à Charlemagne, l'enseignement est confiné dans les monastères, où les moines étudient les textes anciens dans les *scriptoria* et les bibliothèques. Pour mener à bien ses réformes, Charlemagne a besoin d'une administration performante et d'un clergé instruit dans une langue commune ; lui-même comprend et lit le latin, le parle mais ne sait pas l'écrire. Il promulgue une série de capitulaires (le plus important, l'*Admonitio generalis*, date de 789), rédigés par des conseillers, qui prescrivent l'organisation d'écoles cathédrales, monastiques et presbytérales, destinées aux futurs clercs et moines, mais accueillant également les laïcs. Avant lui déjà, en 772, son cousin Tassilon III, duc de Bavière, avait demandé aux évêques d'ouvrir des écoles dans leurs églises.

Les écoles délivrent les apprentissages de base : lecture et écriture du latin, calcul. Sous l'égide d'Alcuin, qui a enseigné à l'école cathédrale d'York, de grands centres culturels s'organisent autour des monastères (Corbie, Saint-Riquier, Saint-Martin de Tours...), près des cathédrales comme à Reims, Orléans, Lyon, et dans le palais de l'empereur. Les écoles installées là dépassent le niveau élémentaire et enseignent les « arts libéraux », programme d'enseignement « secondaire », propédeutique des études supérieures constituées essentiellement de la théologie. Hérités de l'Antiquité, où ils regroupaient les « formes de savoir » propres à l'homme libre, les sept arts libéraux sont distribués en deux cycles : grammaire, rhétorique et dialectique (les sciences du langage) forment le *trivium* ;

arithmétique, géométrie, musique et astronomie (soit les disciplines scientifiques) composent le *quadrivium*. Cette répartition du savoir et du « savoir-dire » était définie par Martianus Capella dans son œuvre majeure *De Nuptiis Mercurii et Philologiae* (« Les Noces de Mercure et de Philologie »), écrite vers 410. Cette véritable encyclopédie, où chaque discipline est personnifiée, fut le manuel de base de l'enseignement des écoles carolingiennes, complété par les *Institutiones* de Cassiodore (VI^e siècle) et les *Etymologiae* d'Isidore de Séville (VII^e siècle), et enrichi un peu plus tard des commentaires de Jean Scot Érigène.

On étudie également les textes des Pères de l'Église et l'on réapprend la Bible à la lumière de leurs écrits. Les auteurs romains anciens sont redécouverts : Térence, Cicéron, Virgile, Sénèque, Aulu-Gelle... C'est le latin de ces écrivains qui est pris pour modèle. Leurs textes sont copiés et imités : ainsi Éginhard paraphrase-t-il Suétone dans sa biographie de Charlemagne. Les disciplines scientifiques du *quadrivium* sont étudiées à travers les textes diffusant l'héritage antique. On apprend à connaître les plantes pour leurs utilisations en agriculture, mais aussi en médecine, discipline qui naît à cette époque.

La littérature grecque commence à arriver, mais il faudra attendre la deuxième moitié du IX^e siècle pour voir les premières traductions de textes grecs en latin, dues à des Irlandais comme Jean Scot Érigène, qui enseignera à l'école palatine de Charles le Chauve. Ces grands centres culturels sont des lieux de rencontre de maîtres que Charlemagne a fait venir de toute l'Europe, tels les Italiens Paul Diacre et Paulin d'Aquilée, l'Espagnol Théodulfe, les Irlandais Dungal et Dicuil, et surtout l'Anglo-Saxon Alcuin, entraînant un brassage des influences antiques et byzantines avec les héritages insulaires, francs et germaniques.

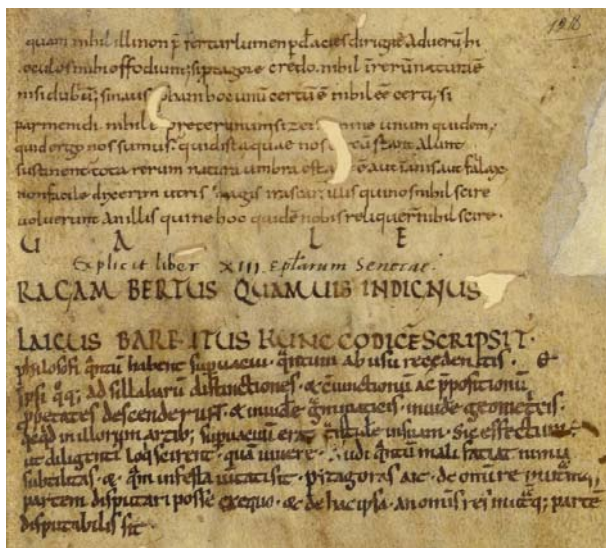


Cassiodore, *Commentaire sur les psaumes I-L* BNF, Manuscrits, latin 2195, f. 9^v, détail Saint-Denis, début du IX^e s.

Librement inspirée de saint Augustin, cette œuvre théologique traite également de questions grammaticales et stylistiques. Elle connut un grand succès durant tout le Moyen Âge. La majuscule historiée qui ouvre cette page, et dont les extrémités dessinent des têtes d'animaux, est d'influence insulaire.

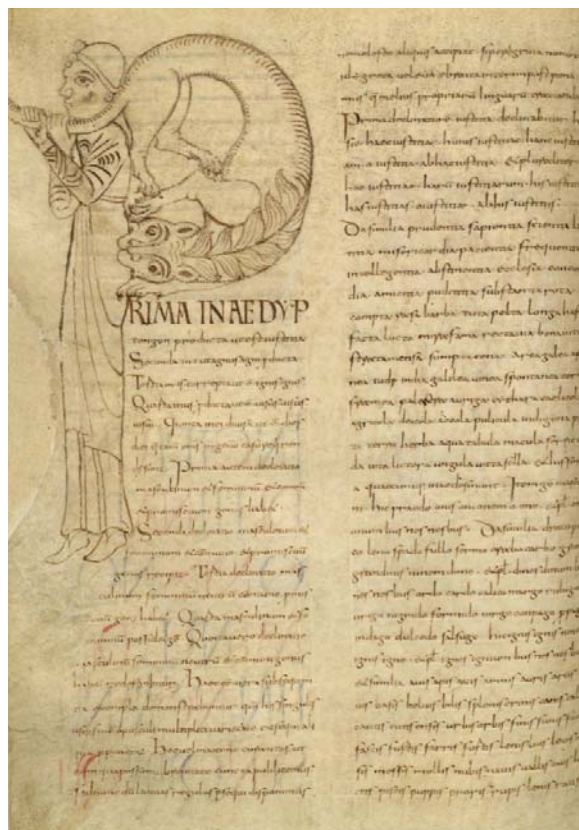
Recueil de traités grammaticaux BNF, Manuscrits, latin 13025, f. 40^v Corbie, début du IX^e s.

Cet ouvrage, composé d'une copie du manuel scolaire du grammairien latin Donat (v. 350) et de divers commentaires et autres traités ou extraits (Isidore de Séville, Bède...), témoigne de l'enseignement de la grammaire à Corbie au IX^e siècle. La page reproduite ici est le début d'un traité sur les déclinaisons et les conjuguations, dont la première lettre, P, est une initiale ornée remarquable : elle est formée par un homme vêtu à l'orientale qui porte un lion sur son dos. Le corps du texte est en écriture minuscule caroline.



Sénèque, *Lettres à Lucilius* BNF, Manuscrits, latin 8658A, f. 128 Région de la Loire (?), 1^{re} moitié du IX^e s.

Ce traité de Sénèque, composé de lettres philosophiques et morales, faisait partie des œuvres classiques étudiées par les lettrés carolingiens.



La révision des textes

Le développement de l'instruction implique une relecture des textes : « Dans chaque monastère ou évêché, corrigez scrupuleusement les psaumes, les notes, le chant, le comput, la grammaire et les livres religieux », prescrit le capitulaire *Admonitio generalis*. La Bible, base de l'enseignement, se rapproche plus ou moins, selon les versions, de la *Vulgate* de saint Jérôme, avec des interpolations de textes plus anciens. De plus, erreurs, approximations, fautes grammaticales se sont accumulées au fil des copies. Maudramne, abbé de Corbie (772-781), effectue la première correction, qui apporte, avec l'écriture caroline, une plus grande lisibilité au texte. Angilram, évêque de Metz, établit également une version rénovée.

Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours, après avoir dirigé l'école palatine, s'engage à son tour, à la demande de Charlemagne, dans une révision sur laquelle il va travailler de 796 à 800. Il entend purifier le texte. Il rectifie la grammaire et l'orthographe à partir de plusieurs manuscrits latins, et surtout il revient à la *Vulgate*. En revanche, le Wisigoth Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Fleury, complète la *Vulgate* par des passages de la *Vetus latina* (texte ancien antérieur à la *Vulgate*), cite des variantes en marge, et cherche à se rapprocher de l'original hébreu pour l'Ancien Testament. C'est la Bible d'Alcuin, à l'origine de la production de Bibles et d'Évangiles par l'école de Tours au IX^e siècle, qui s'imposera comme modèle. La réforme de la liturgie sur le modèle romain, entreprise sous Pépin III par l'évêque de Metz Chrodegang dans l'objectif d'unifier les pratiques religieuses, retentit sur les textes et leur présentation, et entraîne la production de nouveaux livres. Bibles, Évangiles, sacramentaires (recueils de prières à l'usage de celui qui célèbre la messe), psautiers (recueils des cent cinquante psaumes bibliques à l'usage des ecclésiastiques et des laïcs), lectionnaires (recueils d'extraits bibliques destinés à être lus à la messe), évangélistes (passages des quatre Évangiles recomposés en fonction de leur lecture dans l'année liturgique), produits sous les Carolingiens, témoignent des diverses transformations liturgiques.

Dans chaque monastère ou évêché, corrigez scrupuleusement les psaumes, les notes, le chant, le comput, la grammaire et les livres religieux ; parce que souvent, ceux qui souhaitent bien prier Dieu le font mal à cause de livres non corrigés. Ne permettez pas que vos élèves les altèrent, soit en les lisant, soit en les écrivant ; et s'il faut copier les Évangiles, le psautier ou le missel, que des hommes d'expérience les transcrivent avec le plus grand soin.

Admonitio generalis, 23 mars 789, chapitre 72



Bible de Théodulfe

BNF, Manuscrits, latin 9380, f. 248 v°
Orléans ou Fleury, 1^{er} quart du IX^e s.

Théodulfe ajoute au texte de la *Vulgate* des extraits de traités d'Isidore de Séville, de saint Augustin, d'Eucher de Lyon..., dont il explique l'utilité dans un poème.

Cet exemplaire a pu être copié sous la direction de Théodulfe. Luxueux et sobre dans sa décoration (sur cette page, un encadrement architectural de colonnes, motif courant pour les tables des canons des Évangiles), il est fidèle aux opinions de l'évêque d'Orléans, hostile à la figuration de Dieu.

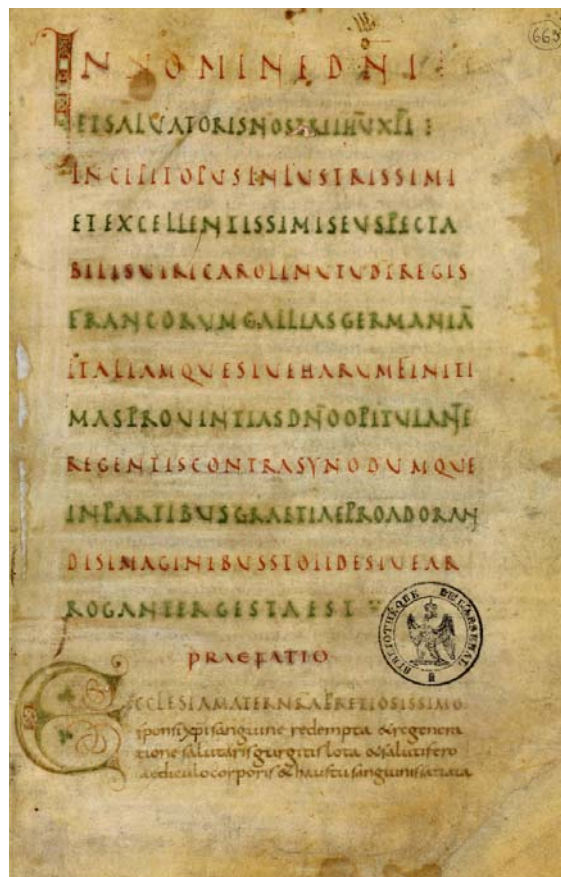


Évangiles de Saint-Martin de Tours

BNF, Manuscrits, latin 260, f. 23
Saint-Martin de Tours, époque d'Alcuin (796-804)

Ce manuscrit est un des plus anciens livres d'Évangiles décorés à Saint-Martin de Tours sous l'abbatit d'Alcuin. Il contient le texte des quatre Évangiles, accompagnés de leur appareil critique.

Le décor des tables des canons est d'inspiration à la fois insulaire (entrelacs, motifs tressés) et orientale.



La querelle iconoclaste vue par les Carolingiens

Traité sur les images, dit *Libri carolini*
BNF, Arsenal, ms. 663, f. 1

Reims, vers 869-870

Ce traité, commandé par Charlemagne et attribué à Théodulfe, donne la position des Carolingiens dans la controverse sur le statut des images en cours en Orient. Le concile de Nicée de 787, réuni à l'initiative du pape Hadrien qui voulait restaurer l'adoration des images, avait suscité les réactions défavorables des théologiens entourant Charlemagne. Rédigé entre 791 et 793, cet ouvrage affirme le rôle pédagogique des images dans l'instruction des fidèles, l'aide à la mémorisation et l'édification, mais en rejette l'adoration.

Ce manuscrit est l'œuvre d'une vingtaine de copistes du *scriptorium* de la cathédrale de Reims, dont l'écriture minuscule ronde aux lettres détachées est caractéristique du style.